

GROUPEMENT DES PARLEMENTAIRES - BRUXELLES / BRABANT WALLON

2025-26 / Procès-verbal n°05

Séance du lundi 15/12/2025 à 19h30

Présents : Yves Van Wallendael (Président) YVW, Patrick Gillard (Vice-Président) PG, Claude Dujardin (Trésorier) CD, Olivier De Roy (Secrétaire-adjoint) ODR, Yves Lamy YL, Laurent Monsieur LM et Fabien Muylaert FM (*via Zoom à 21h30*) (Membres).

Invité : Olivier Monsieur (Président CP BBW) OM, *via Zoom vers 20h00*.

Excusés : Jean-Louis De Greef (Secrétaire) JLD et Jean-Pierre Delchef (Président AWBB, invité) JPD.

La Séance débute à 19h45, sous la Présidence d'Yves Van Wallendael.

L'ordre du jour est parcouru puis abordé.

1. Le procès-verbal n°04 du 19/11/2025 est approuvé.

2. Le relevé des Correspondances est évoqué :

- Reçu courriel tardif (19h02) de JPD*, commentant diversement des points à l'ordre du jour.
- Le Groupe s'interroge quant à l'intérêt de ce point « Correspondances » :
 - * Pour YVW : tout réceptionner, enregistrer, lister puis choisir en séance ce qui sera abordé
 - * Exemple CP BBW : seule la correspondance entrante générant réponse est mentionnée
 - * **Décision** : statu quo

3. Suivi de points abordés antérieurement :

3.1. Forfait général d'une équipe : automatisation du processus via Big Captain

- E-mail JPD* : « la question a été posée à notre partenaire informatique mais ne fait (logiquement) pas partie des priorités »

3.2. PC 1

- E-mail JPD* : « comme annoncé le point a été débattu lors de la réunion CP-CDA. Pas d'unanimité pour envisager la suppression des obligations des clubs pendant les mois de juin et août ==> initiative du groupement des parlementaires ? »
- OM : lors de cette réunion, le Trésorier général AWBB a insisté pour ne pas toucher aux mois 05 et 08, signifiant un trop important « manque à gagner » pour la caisse fédérale
- Problématique : pour les mois 05 et 08, il n'y a pas assez de rencontres officielles permettant la désignation de la totalité des arbitres qui seraient disponibles
- Sujet à envisager avec les autres Groupes de Parlementaires (Commission législative ?) :
 - Que calculer précisément ?
 - Les formules appliquées sont diverses
 - Le nombre de matchs imposé est différent selon la Province
 - Faut-il imaginer une « formule à la proportionnelle » ou plutôt en fonction des mois 04 et 09 ? Le prescrit du ROI n'est pas assez clair/précis à ce sujet
- Par ailleurs, le « statut d'Arbitre » tel que géré actuellement pose problème. C'est le Secrétariat général de l'AWBB et non plus les Clubs qui devrait se charger de la publication dudit statut sur Big Captain
- Décision** : YVW prépare une proposition de modification statutaire pour l'AG de mars, visant à considérer les mois 05 et 08 à l'instar des 06 et 07 (et donc hors PC1)

3.3. Groupe de travail dédié au Championnat REG Jeunes

- FM : réunion planifiée ce 18/12/2025 vraisemblablement inutile ; tableaux détaillés promis pour le 05/12/2025 non encore reçus

4. Retours sur l'Assemblée Générale du 22 novembre 2025

- E-mail JPD* : « vos remarques éventuelles sur le PV sont attendues pour jeudi soir »

- CD : le PSG recense 9 axes et 33 points... dont la moitié est déjà d'application quant aux principes
- Nombreux audits/enquêtes prévus... Qui les opérera et quels en seront les coûts ?
- Le coût de 195 K évoqué en AG par JPD paraît énorme... un vote en AG de mars 2026 est-il confirmé ?
- Outre le texte dédié à éclaircir, la « labellisation » interroge toujours : insister, la prioriser mais sans, soi-disant, de moyens ? Partie du bénéfice de 150 K ne devrait-elle pas, logiquement, la financer ?
- LM : surprenantes considérations du CDA via PV quant à des points de vue émis / ou des votes enregistrés ; dommage de s'épancher de la sorte

5. Application du PA 48, point f (YL)

Au moins une fois par an, sur invitation du Président du Groupe, les Parlementaires se réuniront avec le CP et le CJP pour débattre des mesures à prendre en vue de la promotion du basket-ball dans leur province.

- Principe non appliqué strictement en BBw et pas de réelle intention de le faire (le Président du CP assistant régulièrement voire systématiquement aux réunions via Zoom)
- Constat : il y a moins de contacts en BBw entre Instances et Clubs que dans d'autres Provinces : il faudrait encourager ceux-ci à l'avenir

6. Evocation Natoye, demande de complément d'information (PG)

- E-mail JPD* : « L'évocation est à l'ordre du jour de la réunion de demain. S'il y a une autre question, je peux vous répondre par mail. »
- L'avocat de Natoye aurait mis l'AWBB « en demeure »... ?

7. Tour de la province

Néant

8. Rapports de nos représentants siégeant dans les différents départements nationaux et régionaux YVW : réunion législative du 08/12/2025 annulée

9. Examen des rapports des différents Comités et Conseils

- CD (PV CDA n° 11) : considérations sur AG, voir plus haut ;
- Employé licencié... inquiétude si (RGPD) s'agissant d'un employé de la Comptabilité, les retours aux demandes d'infos s'avérant dernièrement moins prompts ; mais il s'avérerait que non
- CD : analyse de l'agenda CDA à venir par rapport aux AG, ok

10. Divers

- *(en début de séance)* AP avec les représentants des clubs BBw a été fixée au 26/05/2026... date d'une réunion du CdA AWBB !?
- *(lors du point 2.)* L'Algemene Vergadering (AG) BVL s'est prononcée contre le projet de TDW2. Cette décision vise clairement la scission BVL-AWBB dès l'actuel niveau national, sous la nouvelle présidence BVL de K. Fels, qui se révèle pour le moins « inquiétante »
- YVW : suggère une modification statutaire du PC 76.2 qui ne prévoit que le forfait comme sanction *(de l'équipe visitée, si le conseil judiciaire compétent estime que la rencontre n'a pu se dérouler régulièrement, le matériel indispensable faisant défaut ou présentant de graves défauts ou si le terrain de jeu est tracé imparfaitement)* et pas l'option de faire rejouer le match ; également chevauchement avec le PJ 33
- Echanges informels quant aux fonctionnements régulièrement surprenants, interrogeants des Conseils judiciaires

La séance est levée à 22h15.

Le Président
Yves VAN WALLENDael

Le Secrétaire-adjoint
Olivier DE ROY